



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste :** Responsable d'accueil de loisirs de mineurs

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : B

Filière : Animation

Cadre d'emplois : animateur territorial

♦ **Définition du poste :**

Le (la) responsable assure la direction d'accueils de loisirs, de la pause méridienne et de temps périscolaires et élabore et conduit le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif et les orientations municipales. Aussi, il (elle) assure la gestion administrative et financière de l'ALSH.

♦ **Missions principales :**

Superviser et coordonner le temps de pause méridienne

- Piloter et mettre en œuvre le projet pédagogique du temps méridien
- Organiser et coordonner l'ensemble des activités proposés
- Assurer les missions administratives (pointage des effectifs, budget,...)
- Développer le lien partenarial avec le personnel de l'éducation nationale (directeurs, enseignants,...)
- Encadrer une équipe d'animation
- Accompagner l'équipe dans l'utilisation d'outils permettant de mettre en place et suivre leurs projets d'animation ou des actions s'inscrivant dans le projet pédagogique
- Mener des réunions d'équipe et accompagner la montée en compétences de l'équipe d'animation
- Assurer le relais dans la transmission d'informations aux équipes
- Gérer l'utilisation des locaux et faire appliquer les règles en matière d'hygiène et sécurité

Elaborer et piloter la mise en œuvre du projet pédagogique et développer des partenariats

- Établir une analyse de l'environnement et des besoins du public en terme d'offre de loisirs

- Piloter la conception collective du projet pédagogique de l'accueil de loisirs
- Contrôler et évaluer la cohérence des projets d'activités de l'équipe d'animation
- Organiser et coordonner l'ensemble des activités proposées par l'accueil de loisirs
- Accompagner l'équipe dans l'utilisation d'outils permettant de mettre en place et suivre leurs projets d'animation ou des actions s'inscrivant dans le projet pédagogique du centre de loisirs
- Évaluer les activités mises en place par l'équipe d'animation
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques (internes et externes) pour développer des coopérations, des projets d'activités
- Recenser les besoins matériels et financiers nécessaires
- Mettre en valeur les projets et activités de l'accueil de loisirs
- Associer l'accueil de loisirs à des projets municipaux
- Encadrer des mini-séjours ou séjours en lien avec la coordination droit aux vacances

Accompagner la montée en compétences des animateurs

- Repérer et accompagner la montée en compétences de l'équipe d'animation
- Développer des actions collectives ou individuelles de formation qui permettront une évolution des pratiques professionnelles
- Assurer un rôle de formateur interne auprès des équipes
- Mettre en place des réunions thématiques
- Mettre en place des outils permettant aux animateurs de construire leurs actions pédagogiques et de les évaluer
- Accompagner les agents dans la mise en œuvre de leurs actions en lien avec le projet éducatif et être garant de leur contenu
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe (enfants, adultes)

Développer le lien avec les familles

- Informer les familles sur les contenus du projet pédagogique et leurs évolutions
- Mettre en place des outils de communication et d'information sur les actions au quotidien

Assurer la responsabilité de la structure de loisirs

- Encadrer une équipe d'animation (temps de travail, congés, remplacements, recrutement,...)
- Assurer le relais dans la transmission d'informations aux équipes
- Assurer la gestion administrative et budgétaire
- Assurer la gestion de l'équipement et faire appliquer les règles en matière d'hygiène et sécurité

♦Compétences requises :

- Connaissance du projet éducatif de la collectivité
- Connaissance de l'environnement territorial
- Connaissance des différents dispositifs : politique et la ville, PRE, etc.
- Compétences managériales

- Techniques d'animation d'équipe
- Conception et pilotage de projet pédagogique
- Techniques de communication, de négociation et de médiation

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Maîtrise de la réglementation en matière d'accueil collectif de mineurs
- Capacité de management d'équipe et relationnelles
- Capacité à mener des réunions d'équipe
- Pilotage de projet
- Capacités rédactionnelles et de gestion budgétaire
- Discrétion professionnelle
- Sens du service public
- Aptitude à travailler en équipe
- Autonomie, rigueur, disponibilité, dynamisme et réactivité

♦ **Conditions d'exercice :**

Temps de travail annualisé

35 jours de congés annuels

Participation aux événements de la ville y compris le weekend et/ou en journée continue

♦ **Moyens :** équipements et matériels pédagogiques, outils informatiques, véhicules municipaux

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Responsable de secteur loisirs éducatifs

N+2 : Responsable du service Enfance

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :** services municipaux
- **Externes :** associations, écoles, prestataires, partenaires

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

- BPJEPS exigé
- Permis B fortement souhaité

♦ **Catégorie (active/sédentaire) :** active